



« Politique régionale pour un accès universel aux services énergétiques modernes et le développement économique et social »

« Livre Blanc CEMAC/CEEAC »

contexte

- La reconnaissance du lien Énergie - Pauvreté passe par la compréhension de l'importance de l'accès aux services énergétiques, comme une condition sine qua non pour atteindre les objectifs prioritaires de développement économique et social. Cela suppose donc de refléter explicitement cette reconnaissance dans les politiques, et les stratégies nationales de développement (DSRP, visions et documents de prospective à long terme etc.).
- La **CEEAC** a adopté en 2007 le **cadre de vision stratégique « Vision 2025 »** qui a pour objectif principal de « faire de la région un espace de paix, de solidarité et de développement équilibré ».
- La **vision CEMAC 2025**, adoptée en 2010 est de « faire de la CEMAC en 2025 un espace économique intégré émergent, où règnent la sécurité, la solidarité et la bonne gouvernance, au service du développement humain ».

- L'initiative « L'énergie Durable pour Tous » (SE4ALL) du Secrétaire Général des Nations Unies, et plus récemment la déclaration de l'Assemblée Générale consacrant la période 2014-2024 comme « Décennie pour rendre l'énergie durable accessible à tous », soulignent l'importance « de l'énergie pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté ».

- L'Initiative "Energie durable pour tous" vise à atteindre trois objectifs interdépendants à l'horizon 2030: l'accès universel aux services énergétiques modernes, le doublement de l'efficacité énergétique et celui de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique. Les pays de la CEEAC/CEMAC ont adhéré à l'initiative SE4ALL et à ce titre son contenu et ses objectifs sont pertinents pour la politique régionale en matière d'accès à l'énergie.

• Dans cette optique, le Livre Blanc repose sur une vision commune de la CEEAC et de la CEMAC afin **d'assurer à l'horizon 2030, l'accès universel aux services énergétiques modernes pour les populations, en vue de l'émergence de l'Afrique Centrale et le développement humain durable.**

• Cette vision est soutenue **par trois principes directeurs** : la bonne **gouvernance**, régionale, nationale et locale ; la **sécurité énergétique** et le développement des énergies renouvelables, notamment la valorisation du potentiel hydro-électrique ; **l'équité, le développement inclusif, et la réduction de la pauvreté.**

- Cette initiative de la CEEAC et de la CEMAC de formulation d'un cadre stratégique de mise en exergue des relations entre l'accès à l'énergie et le développement durable « Livre Blanc » sur la « **Politique régionale pour un accès universel aux services énergétiques modernes et le développement économique et social** » se positionne comme la réponse de cette Communauté Régionale aux besoins des populations des dix (10) États membres, en matière d'accès universel aux services énergétiques modernes, de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
- Cette initiative bénéficie de l'appui technique et financier du PNUD au niveau régional (en collaboration avec la CEEAC, la CEMAC et le PEAC) et au niveau national (en collaboration avec les Ministères en charge de l'énergie et les partenaires nationaux). L'appui du PNUD s'inspire de son plan stratégique et du cadre de coopération régionale en appui aux Communautés Économiques Régionales (CER) ayant soutenu des politiques similaires dans d'autres CER notamment le Livre Blanc de la CEDEAO-UEMOA en 2006, et la Stratégie ASE de la Communauté de l'Afrique de l'Est, en 2007.

contenu

- En matière de combustibles modernes pour la cuisson et autres usages thermiques, notamment le Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) et la biomasse moderne, L'accès universel aux foyers améliorés en milieu urbain pour les ménages utilisant la biomasse se traduira par plus de 97 millions de personnes supplémentaires ayant accès à des équipements performants entre 2014 et 2030.
- En outre, à cet horizon, environ 59 millions de personnes supplémentaires auront accès à des modes de cuisson utilisant les GPL. En milieu rural, 90 millions de personnes supplémentaires bénéficieront de foyers améliorés, un peu moins de 5 millions de personnes de biodigesteurs et 21 millions auront accès au GPL.

- La concrétisation de ces objectifs permettra l'accès à des modes de cuisson économes en énergie et ayant un impact positif sur la **santé des populations les plus vulnérables**.

- Dans le domaine de l'accès aux services modernes fournis par l'électricité, l'objectif, à l'horizon 2030, est d'atteindre un taux d'électrification de la région de 54% afin de desservir en électricité près de 63 millions de personnes supplémentaires entre 2014 et 2030. Pour atteindre ces résultats, le développement des capacités en énergie renouvelable sera accéléré notamment en matière d'hydro-électricité mais également de biomasse moderne et autres sources renouvelables comme le solaire.

- A l'horizon 2030, la capacité installée dépassera 15 700 MW. Cette capacité va être doublée entre 2030 et 2040 pour atteindre plus de 30 000 MW.

- **Les interconnexions dans la région** et avec les autres régions seront considérablement renforcées afin que le potentiel hydro-électrique profite à l'ensemble des populations et des entreprises, ce qui permettra d'exporter une énergie propre et rentable vers les autres régions du continent.

- L'étude de l'**impact environnemental et social** pour les ouvrages de moyenne ou grande échelle est importante et constituera un préalable au développement des centrales hydro-électriques au sein de l'espace CEEAC/CEMAC.
- Un accès plus équitable aux services fournis par l'électricité permettra la création ou l'amélioration des activités productives notamment dans l'agriculture qui est le secteur qui contribue le plus au produit intérieur brut (PIB) et génère le plus d'emplois.

- Grâce à la modernisation et le développement de l'infrastructure du raffinage, les ménages et les autres agents économiques comme les petites et moyennes entreprises auront accès à un combustible propre et moderne sous la forme de gaz butane (GPL).

- En amont, les pertes techniques dans le transport et la distribution d'électricité représentent un potentiel significatif d'économies d'énergie. Ces pertes vont être considérablement réduites et être en adéquation avec les standards internationaux dès 2020.

- Environ 50 milliards de m³ de gaz naturel africain sont brûlés dans des torchères du fait du manque d'infrastructure pour récupérer ce gaz naturel qui est le combustible fossile le moins polluant
- L'accélération du développement des infrastructures de valorisation des gaz actuellement brûlés en torchères permettra d'optimiser la récupération de ce combustible, contribuant ainsi à une exploitation rationnelle des ressources ainsi qu'à une diminution substantielle des gaz à effet de serre (GES).

Financements

La mise en œuvre du Livre Blanc va nécessiter des investissements importants:

- Dans le domaine de l'accès aux services énergétiques fournis par l'électricité, les investissements requis seront de l'ordre de 9,8 milliards de dollars sur la période 2014-2030 et de 5 milliards de dollars entre 2030 et 2040 soit un investissement cumulé de 14,8 milliards de dollars au cours de la période 2014-2040.
- En matière de développement de nouvelles capacités, environ 68 milliards de dollars sont requis au cours de la période 2014-2030 dont plus de 91 % pour les centrales hydro-électriques et 54 milliards de dollars entre 2030 et 2040 soit un investissement cumulé entre 2014-2040, de 122 milliards de dollars dont environ 90% pour l'hydro-électricité.

- Le montant des investissements dans le domaine de l'accès aux combustibles pour la cuisson et aux autres usages thermiques sera nettement plus faible car le coût des équipements est moins onéreux. Le coût total de l'investissement entre 2014 et 2030 pour l'accès des ménages urbains et ruraux sera de 2,5 milliards de dollars dont 1,36 milliards de dollars pour les zones rurales.
- La promotion des mécanismes de financement non conventionnels sera encouragée.
- Une combinaison de mécanismes incluant les aides et subventions, les crédits, la fiscalité, et la création d'un fonds spécifique au financement des ER et de l'EE sera encouragée.

Partenariats

- Les partenariats public-privé (PPP) peuvent répondre rapidement et avec efficacité aux opportunités d'investissement en matière d'accès aux services énergétiques et faciliter la création d'un marché viable pour les technologies utilisant les énergies renouvelables.
- Ce type de partenariat sera renforcé afin d'optimiser la mobilisation des ressources financières et surtout promouvoir les petites et moyennes entreprises, source de création de richesse, d'emplois et de plus grande indépendance technologique notamment en matière d'énergies renouvelables.

Renforcement des capacités

- Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines de la région est un des piliers du Document de Stratégie d'Intégration Régionale en Afrique Centrale de la Banque Africaine de Développement.
- L'évaluation des compétences dans le secteur de l'énergie permettra de déterminer les besoins de main d'oeuvre du secteur privé et public et les qualifications offertes dans les secteurs formel et informel. Cette démarche sera appuyée par un dialogue permanent entre les secteurs public et privé, la société civile et les instituts de formation.

Suivi et développement des actions à caractère régional

- Doter les Etats de structures nationales de planification énergétique. A l'instar de la CEMAC cette démarche sera étendue à l'ensemble des pays de la CEEAC.
- Le Système d'Information Energétique Communautaire (SIEC) constitue un outil pertinent pour le suivi des objectifs de SE4ALL au niveau de la CEEAC/CEMAC mais également en se référant aux autres Communautés Economiques Régionales de l'Afrique sub-saharienne.

FIN